

Risques professionnels

◆ Risques liés à la machine :

- Blessure suite à l'éclatement d'un flexible d'alimentation ou à l'explosion du réservoir d'air
- Projection de l'outil ou d'un raccord mal fixé ou en mauvais état.
- Projection d'éclats de matériaux dans les yeux.
- Projection par chasse d'air au niveau de la purge.
- Risque de surdit   li   au bruit de la machine.
- Risques de l  sions articulaires du coude et du poignet li   aux vibrations de la machine.

◆ Risques li  s    l'environnement de travail :

- Contact avec des canalisations enterr  es (  lectricit  , gaz, ...).
- Risque pour autrui dans la zone de chantier.

Mesures de pr  vention collective

◆ Pr  cautions pr  alables :

- V  rifier le **bon   tat du mat  riel** et plus particuli  rement les **raccords** et les **flexibles**.
- **Purger les flexibles** avant de les brancher sur l'outil. Pour cela, s'assurer que personne ne se trouve sur la trajectoire de la chasse d'air.

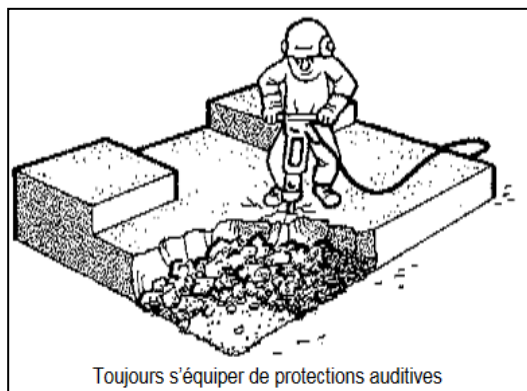
◆ Organisation du travail :

- S'informer de la pr  sence et de la nature des conduites ou câbles enterr  s pouvant se trouver dans la zone de chantier : DT – DICT - PLANS
- Mettre en place une **signalisation temporaire de chantier**
- Pr  voir des **protections** sp  cifiques pour les flexibles et les raccords au droit des **passages des v  hicules et engins**.



V  rifiez le bon   tat des
raccords

◆ R  alisation des travaux :



Toujours s'  quiper de protections auditives

- Ne jamais remplacer au pied lev   un op  rateur par un agent inexp  riment  
- **Fermer l'arriv  e d'air** avant de brancher ou de d  brancher l'outil
- V  rifier que l'indication de la **pression au manom  tre** est normale

Rédacteur : S. MERCIER

Vérificateur : K. DORE

Approbateur : F. COQUART

- **Purger le réservoir** après chaque reprise du travail pour éviter la condensation
- Dans la mesure du possible, ne pas travailler en continu avec l'appareil. Il est préférable de **se relayer** afin de réduire l'exposition au bruit et aux vibrations.
- Il est indispensable que l'opérateur soit équipé d'une **protection auditive** de bonne qualité, ainsi que les collègues de travail se trouvant à proximité.

◆ Entretien :

- Respecter impérativement les **instructions** données par le constructeur dans le **manuel d'entretien**.
- Eliminer tout flexible détérioré,
- Respecter la **périodicité de réépreuve** du réservoir d'air préconisé par le fabricant.

Equipements de protection individuelle

Pour l'utilisation d'un marteau piqueur, il est nécessaire de porter :

- Un **vêtement** de travail ;
- Un **gilet de signalisation** lorsque les travaux ont lieu sur la voie publique ;
- Une paire de **chaussures** de sécurité contre les chocs et les écrasements ;
- Un **casque** de **protection auditive** ou des **bouchons d'oreille** ;
- Des **lunettes** de sécurité contre les projections ;
- Des **gants** pour les manutentions et pour limiter l'effort des vibrations.

